

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS .

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Juin 1875.

## NOUVELLES LOCALES.

On écrit de Tunis :

S. A. S. le Prince Héritaire a rencontré auprès du Souverain et du Gouvernement de la Régence l'accueil le plus courtois.

Le 25 mai, à peine le yacht l'*Hirondelle* fut-il signalé que M. Bottary, Vice-Consul de Monaco à la Goulette, se rendait à bord.

En même temps, S. Exc. l'Amiral Gouverneur de la Goulette envoyait un Capitaine de vaisseau auprès de S. A. S. pour La féliciter, tandis que M. Joseph Cubisol, Consul Général de Monaco à Tunis, venait présenter ses hommages au Prince.

Aussitôt que S. A. le Bey apprit l'arrivée du Prince, il s'empressa de mettre à sa disposition un grand canot ainsi que deux voitures de la Cour et désigna S. Exc. le Général Assen Zaouche pour accompagner S. A. S. pendant son séjour à Tunis.

Le Prince, complimenté à son débarquement par S. Exc. l'Amiral Gouverneur de la Goulette, alla visiter ce haut fonctionnaire au Ministère de la Marine et après s'être reposé quelques instants chez M. le Consul Général de Monaco, partit pour faire une excursion aux ruines de Carthage et au tombeau de Saint Louis.

Le lendemain 26, à 10 heures du matin, le Prince Héritaire fut reçu par S. A. le Bey au Palais des Bains dit *Bitt el Béhar*, sa résidence d'été.

Avec S. A. S. se trouvaient les personnes de sa suite, M. le Consul Général de Monaco et plusieurs dignitaires désignés pour aller à sa rencontre.

Un peloton de la garde, sous les armes, rendait les honneurs militaires.

A l'entrée du Palais, le Général commandant la Garde et le Premier interprète du Gouvernement attendaient S. A. S. le Prince Héritaire; un nombreux état-major était échelonné à droite et à gauche sur son passage.

La réception faite au Prince a été des plus gracieuses: S. A. le Bey ayant à ses côtés S. Exc. le Général Khereddine, Premier Ministre, s'est longuement entretenu avec le Prince et a échangé avec lui les témoignages de la plus franche cordialité.

S. A. S. a été ensuite reconduite à son bord avec le même cérémonial que lors de son arrivée.

Un télégramme de Tunis annonce que S. A. S. le

Prince Héritaire est parti pour Malte le 4 de ce mois.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de mai, est de 15,152.

On ne s'est jamais autant occupé que cette année de notre littoral méditerranéen au point de vue de l'établissement d'une station d'été.

Est-ce que la réclame des plages de l'Océan n'est plus à faire? un revirement se produit-il dans la mode d'aller aux bains de mer? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que les chroniqueurs les plus sérieux combattent en ce moment le préjugé de l'intolérabilité de la chaleur sur nos rivages, et que des écrivains dont les travaux sont d'ordinaire exclusivement scientifiques disent leur mot à ce sujet.

Nous trouvons dans une récente et charmante publication de M. J. Verne, une explication très concluante des privilèges de température dont jouissent les vallées de la Ligurie enserrées entre la mer et les Alpes.

Vis-à-vis de cet adossement de montagnes qui, les protégeant contre le nord, dit M. Verne, semble devoir les exposer à une concentration des rayons solaires, la mer joue un double rôle. Elle emmagasine la chaleur, et le fait se passe dans des conditions régulières telles, que la quantité de calorique absorbée restant la même, ce qu'elle en renvoie l'hiver dès que le soleil disparaît, réchauffe l'air dont la température lui est inférieure, tandis que pendant l'été elle rafraîchit cette même atmosphère dont la température est plus élevée alors, et cela par une évaporation d'autant plus active que les montagnes tendent par leur rayonnement calorique à assécher davantage l'atmosphère. Le mécanisme, si l'on peut ici se servir de ce mot, est très simple, et présente la justification la plus complète du mot *tempéré* appliqué à notre climat.

Un autre écrivain docteur-médecin, correspondant de la *Liberté*, propose un traitement qu'il croit devoir être on ne peut plus salutaire sous l'influence si hygiénique de nos contrées: celui de l'usage pour les convalescents de pain fait avec de l'eau de mer, pain dont il indique la préparation et dont il garantit le goût appétissant en même temps que les propriétés curatives.

On le voit, ces contrées-ci ne préoccupent pas seulement les spéculateurs; des hommes de science l'étudient, et cherchent à démontrer les avantages de son climat exceptionnel *en toutes saisons*. Disons

que Monaco est pour beaucoup dans cet abandon d'un ostracisme dont l'opinion publique les frappait pendant l'été. C'est la Principauté, ce sont ses distractions, ses avantages climatiques et le confort dont on y jouit, qui, en retenant les étrangers au moment où la belle saison reparait partout ailleurs, leur ont fait comprendre que leur séjour pouvait se prolonger au-delà des époques adoptées pour les départs.

Les stations voisines de la Principauté feront peu à peu comme elle des installations en vue d'une saison permanente, et le nombre des résidents d'été ira croissant chaque année. C'est là du moins notre espoir et nous croyons fermement qu'il ne sera point déçu.

Nous nous faisons toujours un devoir, à cette époque de l'année, de relater pour nos lecteurs tout ce que nous trouvons, dans les journaux et dans les revues, d'intéressant et de pratique à propos des bains de mer. Cette semaine, c'est le *Figaro* qui contient un long et judicieux article sur ce sujet par M. Duverney. En voici les passages essentiels :

La sagesse des nations a chanté sur tous les tons et dans tous les modes l'excellence de la mer et de ses eaux.

D'abord tout le monde sait que, en raison des sels et des matières organiques que l'eau de mer tient en dissolution, de l'aération résultant du mouvement continu des vagues, du fouettement des lames sur le corps, ces bains ont une action tonique toute spéciale bien plus prononcée que celle des bains froids ordinaires pris en eau douce.

Il faut dire que le traitement est puissamment facilité, par le séjour prolongé dans l'atmosphère maritime, où l'action de l'air et des principes qu'il renferme vient en aide à l'action même de l'eau salée....

Il faut bien attendre trois heures après le repas pour se mettre à l'eau.

Pour entrer dans l'eau on n'attend pas que le corps se soit refroidi; il ne faut pas craindre un peu de moiteur de la peau, signe que l'organisme a conservé assez de chaleur pour réagir contre la fraîcheur de l'eau. Le tout, c'est d'entrer d'emblée et résolument dans la mer.

A propos du costume, M. Duverney n'a pas de préférence, mais il déconseille le bonnet de toile cirée que l'on porte généralement et qui est, dit-il, une mauvaise chose, parcequ'il s'oppose à la transpiration de la tête. Ce qui convient le mieux, c'est un foulard léger, ou un réseau à larges mailles.

L'écrivain continue et conclut ainsi :

Il est très important particulièrement pour les femmes, que les cheveux soient promptement et complé-

tement séchés. Le meilleur moyen, c'est de les faire essuyer, soit avec une flanelle, soit avec un linge très sec, puis de rester un moment au grand air, les cheveux épars. Il ne faut pas chercher à se sécher exactement et se frotter avec acharnement : il est bon qu'il reste sur la peau de ces particules salines qu'y dépose l'eau de mer, et qui sont pour beaucoup dans les effets salutaires qu'elle produit.

Les enfants, les femmes ne doivent pas rester dans l'eau plus de cinq ou six minutes, un quart d'heure au plus, surtout pour les premiers bains. Les hommes bien portants peuvent aller jusqu'à une demi-heure au plus.

Quand on est habillé, on fait une petite promenade en plein air, ou, si le mauvais temps s'y oppose, on prend chez soi un peu d'exercice. Enfin, il est bon d'attendre au moins une demi-heure avant de manger.

N'est-il pas de la plus grande utilité, au moment où les fortes chaleurs recommencent, de rappeler au public qu'il doit se mettre en garde contre les piqures de mouches et d'insectes quelconques?

Nous sommes de cet avis; aussi croyons nous devoir reproduire à ce propos les recommandations suivantes publiées par notre confrère le *Phare*:

1° Ne pas garder dans les cuisines des débris de légumes ou de fruits;

2° Laver les planchers le plus souvent possible;

3° Tenir les persiennes fermées pendant les heures de soleil.

Les bouchers surtout ont de grandes précautions à prendre; il est prudent qu'ils ne laissent pas vieillir la viande dans leurs magasins, et que ces magasins soient tenus dans l'ombre au moyen de rideaux de couleur sombre; car les mouches vont de préférence dans les endroits bien éclairés.

Enfin, il est bon d'avoir toujours chez soi un flacon d'alcali ou d'alcool camphré, afin qu'à la moindre piqure que l'on ressent on puisse immédiatement s'en lotionner.

On le voit, ce n'est ni coûteux, ni difficile à mettre en pratique et de grands malheurs peuvent être ainsi évités.

Les baigneurs ont commencé à faire leur apparition. Leur nombre qui s'accroît journellement, présentera sous peu, nous n'en doutons pas, un chiffre sérieux, en rapport avec l'importance de notre établissement de bains. La température est, en effet, des plus propices, depuis quelques jours; elle peut permettre, même aux plus frileux, d'entreprendre une cure balnéaire.

Cette semaine, le thermomètre a varié de 20 à 28°; le baromètre est enfin descendu à la pluie et nous avons eu à différentes reprises des ondées bienfaisantes qui ont rendu à notre magnifique végétation toute sa fraîcheur.

MM. Oudshoorn, Delpech et Hasselmans, les excellents solistes qui nous ont fait passer de si bons moments à Monte Carlo cet hiver, nous ont quittés, il y a quelques jours, en nous disant au revoir pour l'automne prochain.

Mais nous n'avons pas tout perdu, car l'orchestre nous reste avec ses nombreux solistes dont le talent est si bien apprécié.

Nous avons successivement entendu depuis quelques semaines MM. Frassinetti et Comte violonistes, tout deux chaudement accueillis, M. Chavanis flûtiste et M. Lanzorini, l'excellent cornettiste, si aimé du public.

Nous espérons bien que tous les solistes de notre orchestre tiendront à honneur de remplir vaillamment leur tâche chaque fois qu'ils seront appelés à

se faire entendre et que les concerts ne cesseront pas d'être pleins d'attraits pour les nombreux dilettanti qui nous restent.

Deux innovations signalées par le *Journal des Postes de France*:

Il est question d'introduire dans notre système postal un service nouveau qui fonctionne en Suisse, et qui permettrait de recouvrer par la poste toute espèce de créances sur tout le territoire français.

Au lieu d'un simple numéro d'ordre, sans signification pour le public, le timbre à date apposé sur les lettres portera désormais le nom du département auquel appartient le bureau de poste expéditeur.

Les nombreux amis que M. Godefroid Gairaud compte dans notre ville, liront avec plaisir, nous en sommes convaincu, les lignes suivantes publiées par le *Journal Officiel de France*:

La société nationale pour l'encouragement au bien, dans sa réunion annuelle tenue le 23 courant, au cirque national à Paris, a décerné à M. Gairaud, vice-consul d'Espagne et de Portugal à Carcassonne, une médaille d'honneur pour les nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'humanité. M. Gairaud a déjà épuisé par ses sauvetages multipliés toutes les médailles honorifiques du Ministère de l'Intérieur; plusieurs gouvernements étrangers ont voulu lui témoigner leur reconnaissance pour services rendus à leurs nationaux, dans toutes les circonstances difficiles et l'ont nommé commandeur de leurs ordres.

Le *Journal de Nice* reproduit quelques renseignements sur le commerce des fleurs à Paris, qui ne sont pas sans quelque intérêt pour notre contrée, d'où la capitale tire une notable partie de bouquets:

Ce commerce a pris une énorme extension à Paris. Il se vend pour plusieurs millions par an de fleurs coupées, comme on appelle l'article en termes du métier.

On sait qu'un des pavillons du marché Saint-Honoré est affecté spécialement à cette vente, qui constitue une des branches importantes de l'industrie parisienne.

Aux Halles-Centrales, on trouve également le pavillon de la verdure.

Enfin, la vente des fleurs et plantes a lieu à jours fixes sur certains points de Paris.

Les fleurs sont cotées sur la place; leur cours varie s'élève ou s'abaisse avec la température, dont il suit en sens inverse, toutes les vicissitudes. Si le thermomètre monte, le cours fléchit; s'il décline, voici la hausse.

Aussi le cours subit, suivant la saison, des variations extraordinaires. La violette de Parme varie de 1 fr. 50 à 10 fr. la boîte; la douzaine de camélias en boîte, de 2 fr. à 25 ou 30 fr.; la violette ordinaire des quatre saisons, de 5 sous à 5 fr. la boîte.

Il y a généralement beaucoup de déchet sur la fleur coupée; mais le bénéfice rachète la perte.

A Paris, on compte environ soixante principaux magasins de fleuristes, dont les patrons vont le matin à la Halle acheter aux jardiniers les fleurs par totes, pour faire les bouquets montés.

La morte saison pour ces commerçants dure du 15 mai au 15 juin et du 15 septembre au 15 octobre.

Les meilleures recettes se font au jour de l'an, à la Saint-Jean, Sainte-Marie, Saint-Louis, Saint-Charles, Saint-Pierre, Sainte-Catherine, Saint-Joseph, Saint-Alexandre.

Huit grands horticulteurs des environs de Paris font exclusivement le commerce de la plante nouvelle.

La plante nouvelle est celle qui sort des semis après la fécondation préalable et qui présente ou un coloris, ou des formes, ou des dimensions différentes de celles qui sont dans le commerce ordinaire.

On donne aussi ce nom à celles qui sont découvertes par les voyageurs botanistes, explorateurs chargés de recueillir toutes les nouvelles espèces.

On appelle nouveautés les plantes chauffées, c'est-à-dire celles qui sont produites par les cultures forcées, en dehors des saisons où la nature les fait fleurir.

**Nice.** — Il est question, à Nice, dit l'*Union du Midi*, d'une compagnie qui serait en voie de s'organiser dans le but de fonder une *madrague* analogue à celles qui existent à Marseille et dans d'autres localités riveraines de la Méditerranée.

De pareils travaux avaient été commencés à St-Jean (Villefranche); mais pour des causes que nous ignorons, ces travaux, quoique déjà avancés, avaient été abandonnés.

— Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Girault, en qualité de substitut du procureur de la République, en remplacement de M. Boyer-Chamard nommé aux mêmes fonctions à Lille.

**Hyères.** — M. Geoffroy Saint-Hilaire, le directeur du jardin zoologique du bois de Boulogne, vient d'organiser à Hyères, la nouvelle succursale du Jardin d'acclimatation de Paris. Le conseil municipal d'Hyères a mis à la disposition de la société d'acclimatation un magnifique Jardin, destiné aux essais d'acclimatation de plantes et d'animaux exotiques.

Pour transporter une plante d'un climat chaud dans un climat froid, il faut ménager les transitions, procéder par étapes successives, et le jardin d'Hyères est une précieuse station intermédiaire où le directeur du jardin d'acclimatation va poursuivre ses patientes et laborieuses études.

**Toulon.** — En attendant la promulgation du décret portant réorganisation du corps de santé de la marine, M. le ministre vient de faire connaître aux cinq ports militaires que, dès à présent, le diplôme de docteur en médecine ne sera plus exigé des candidats au grade de médecin de 2<sup>me</sup> classe, non plus que celui de pharmacien universitaire de 1<sup>re</sup> classe pour le grade de pharmacien de 2<sup>me</sup> classe.

— On annonce la création d'une station navale française au Tonk-King; elle se composerait de plusieurs canonnières tirées de Saïgon. Cette flotille serait commandée par un capitaine de frégate et relèverait de l'autorité du gouverneur de la Cochinchine.

Ainsi s'explique sans doute l'envoi en Cochinchine, par le paquebot de Marseille d'une centaine de marins, sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau Lacombe.

— Un concours aura lieu à Toulon, le 14 Juin prochain, pour l'admission aux emplois d'auxiliaires civils pour les services du commissariat de la marine.

— L'escadre d'évolutions a pris la mer mercredi à 4 heures 15 du matin. Elle avait allumé ses feux mardi à dix heures de relevée, mais comme la brise soufflait grand frais de l'Est et que le baromètre avait baissé d'une manière inquiétante l'amiral avait donné l'ordre à 5 heures, d'éteindre les feux.

**Marseille.** — Vendredi matin à eu lieu dans la chapelle de la Visitation, à St-Barnabé, la messe votive du Sacré-Cœur, célébrée chaque année en souvenir de la cessation de la peste en 1720. M<sup>sr</sup> l'évêque officiait pontificalement.

M. le maire a offert, pendant le Saint Sacrifice, le cierge traditionnel.

Après la messe, M<sup>sr</sup> Place a dit un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus proposé par Notre Saint-Père le Pape sur la demande qui lui a été faite d'obtenir la consécration du monde entier au Sacré-Cœur, puis il a donné la bénédiction.

**Avignon.** — Les journaux de Vaucluse confirment qu'il est très sérieusement question au ministère de l'agriculture d'établir à Avignon une station agromomique. Cet établissement, d'une utilité incontestable, serait, dit-on, dirigé par un habile chimiste réunissant aux connaissances théoriques les données pratiques nécessaires pour l'application de ces connaissances.

COURRIER DE PARIS

On vous a souvent parlé des ouvrages de M. Louis Jacolliot. Ses voyages au pays des Bayadères, au pays des Perles, au pays des Eléphants ont eu le succès qu'ils méritent. Peut-être ne saviez-vous pas, en revanche, que M<sup>me</sup> Louis Jacolliot, elle aussi, publie ses souvenirs de route. Voici un volume qui paraît justement à la librairie Dentu et qui s'appelle: *Trois mois sur le Gange et sur la Brahmapoutra*. Ce livre nouveau est signé de M<sup>me</sup> Jacolliot. L'ouvrage est très agréable à lire, facilement écrit et plein d'histoires curieuses. Il y a là toute une série d'aventures se rattachant à l'étude des mœurs des éléphants qui est d'un vif intérêt. Les jolies illustrations de E. Yon ajoutent à l'attrait du volume.

Je vous avais promis d'aller aux Variétés et de vous dire les mystères du *Manoir du Pic Tordu* —

un titre de G. Sand, une opérette-vaudeville de MM. Saint-Albin, Mortier et Serpette. Ces mystères sont très amusants — paroles et musique. On y voit un plumassier enrichi qui achète un château « sur ses économies » un jeune viveur qui pour rentrer dans le manoir de ses pères, perdu par lui au baccarat, est obligé d'épouser la fille du plumassier, et autres choses fort divertissantes, qui se disent ou se chantent sur des airs nouveaux. Le tout est gai, je le répète, et les Variétés tiennent un succès.

Qui diable avait annoncé que le Vaudeville cessait d'être théâtre et se faisait hôtel? Cette vilaine nouvelle est heureusement démentie. Le Vaudeville continue de faire appel aux auteurs, jeunes et vieux. Revenons nos larmes!...

Voulez-vous encore deux nouvelles de la Comédie-française?

M. Perrin a commandé une pièce à M. H. Bornier, l'heureux auteur de la *Fille de Roland*.

On reprendra, cet hiver, le *Marquis de Villemer*.

On annonce la mort de Georges Bizet, jeune compositeur plein d'avenir, auteur du *Pêcheur de perle*, de *L'Arlesienne*, de *Carmen*, etc., qui avait épousé la fille de son illustre maître Halévy.

LÉON GUILLET.

VARIÉTÉS. (\*)

LETTRE A UN CURIEUX

(Suite).

Les ventes qui sont de vraies solennités artistiques, dit M. Horsin Léon, sont celles des cabinets et des galeries connues et anciennement formées. Le jour de leur enchère, l'exaltation des amateurs accourus de tous les points de France et de l'Étranger ne connaît plus de bornes; les surenchères sont frénétiques et les prix atteints dépassent souvent toute prévision, toute raison; d'autres ventes d'un ordre secondaire sont aussi suivies avec non moins d'empressement, mais avec des dispositions beaucoup plus calmes; aussi, ce sont les prix de ces ventes qui servent de base à l'expertise; nous entendons parler des petites collections vendues après décès ou pour toute autres causes majeures, car d'ordinaire elles sont peu soutenues par les vendeurs et presque toujours suivies par un public plus éclairé que celui qui, dans les ventes célèbres, se laisse entraîner à des surenchères exorbitantes. Il y a encore une autre espèce de ventes que les amateurs abordent avec une extrême défiance et qui offrent cependant presque constamment les chances les plus favorables; ce sont celles que l'on nomme composées. En effet, les collections sont réunies par les experts qui recueillent les ouvrages de l'un, de l'autre, qui ne les leur confient souvent que pour être baptisées des noms les plus illustres que le pauvre diable d'expert doit porter au catalogue. Mais, mêlés aux chefs-d'œuvre de ces rêveurs, se rencontrent presque toujours quelques bons tableaux que la misère a forcé de vendre; ils sont fournis par des marchands qui attendent avec terreur la fin du mois ou par un artiste qui doit payer son boulanger ou son terme, ou par une veuve qui se défait de ses derniers objets de luxe, souvenirs quelquefois bien précieux.

En province, les objets médiocres sont plus chers qu'à l'hôtel des commissaires-priseurs, en raison du petit nombre d'occasions et du grand nombre de curieux qui veulent entretenir leur passion à peu de frais; les objets de valeur y sont à meilleur marché par suite du défaut de concurrence.

Il faut renoncer à faire des trouvailles, des découvertes; tous les coins et recoins des villes, des villages, des châteaux, ont été explorés, fouillés dans tous les sens; la chasse à la curiosité qui avait tant d'attraits n'existe plus qu'à l'état de rêve.

Nous n'avons plus l'embarras de cas de conscience; est-il permis de spéculer sur l'ignorance d'autrui et d'acheter à vil prix des objets précieux? Nos pères, les scrupuleux, tranchaient la difficulté suivant l'alternative de l'offre ou de la demande; en cas d'offre, l'acquéreur avait toute liberté d'estimation. Ces heureux

temps d'innocence sont passés et le paysan vous demande dix fois la valeur des objets dédaignés par le commis voyageur en curiosité qui a pris un malin plaisir à monter l'imagination du pauvre hère.

Il y a, en Europe, un certain nombre de Musées plus spécialement consacrés aux arts industriels et aux curiosités. En France, tout le monde connaît les galeries et la collection Sauvageot du Louvre, le Musée de Cluny (3,770 numéros), le cabinet des antiques et le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, les Musées d'Artillerie, de Marine, du Conservatoire de musique, du Conservatoire des Arts et Métiers, de la Monnaie, de Sèvres et des Gobelins; le Garde-meuble et les Archives nationales. (\*) A l'étranger on cite South Kensington Museum et Beilnal Green à Londres, le Cabinet des Antiques et le trésor impérial de Vienne, le Musée historique et les collections réunies de Munich, le Musée chinois de la Haye, le palais Japonais de Dresde contenant plus de 60,000 objets de céramique de l'extrême Orient, le Trésor royal de Dresde rempli de bronzes, d'ivoires, d'émaux, de pièces d'orfèvrerie; le Musée Correr à Venise dont le catalogue porte 1,600 objets appartenant aux Arts libéraux et industriels, le Cabinet des gemmes de Florence remarquable au point de vue de la numismatique et de l'orfèvrerie.

Ces exhibitions permanentes ne suffisent plus à satisfaire nos appetits de curiosité; depuis 45 ans, en France, on organise des expositions temporaires dites retrospectives où les curieux sont appelés à montrer leurs trésors au public.

C'est la Province qui a eu l'honneur de l'initiative et la commission chargée d'organiser à l'exposition universelle de 1867 les galeries de l'histoire du travail, n'a eu qu'à imiter pour arriver à un succès relatif, car bien des choses faisaient défaut. Le catalogue de cette exposition spéciale comptait plus de 7,000 numéros dont 5,110 pour la section française; 3 archives, 6 bibliothèques, 10 cathédrales, 2 collèges, dix communautés, 40 Eglises, 6 Hôtels-Dieu, 40 Musées, 5 séminaires, 10 Sociétés savantes et près de 300 curieux avaient envoyé la fleur de leurs collections. L'Angleterre, les Pays-Bas, le Portugal, l'Autriche, l'Égypte surtout, avaient fait preuve de bon vouloir et exposé des séries intéressantes; la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, s'étaient abstenues d'une manière complète, par suite de sentiments et de circonstances qu'il serait facile d'analyser, s'il était permis à un curieux de se perdre dans la politique.

Je le répète, l'exemple est venu d'Amiens, Dijon, Chartres, Evreux, Niort, Angers, Bordeaux, Alençon, Orléans, Toulouse, Limoges, Avignon, Nevers, Valenciennes, Marseille, Rouen, Troyes, Nîmes, Rouen, le Havre, Tours. A l'étranger, Anvers, Malines, Manchester, Vienne, Bruxelles, Amsterdam ont organisé des expositions analogues. L'exposition anglaise de Kensington-Museum en 1862, les expositions retrospectives françaises de l'Union des Beaux-Arts à Paris, ont été particulièrement remarquables et ont révélé d'immenses richesses jusqu'à alors inconnues.

(La fin au prochain numéro.)

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 31 Mai au 6 Juin 1875.

GOLFE JUAN. b. l'Heureux, français, c. Massa, sable. ID. b. l'Assomption, id. c. Isoard, id. CETTE. brick g. la Caroline, id. c. Vincent, vin. MENTON. cutter. Vierge des Anges, id. c. Cosso, sur l. GOLFE JUAN. b. St-Ange, id. c. Fornero, sable. ID. b. l'Indus, id. c. Jovenceau, id.

Départs du 31 Mai au 6 Juin 1875.

CETTE. b. Bellè Brise, français, c. Fornari, fûts vides. FINALE. b. Trois Frères, italien, c. Ginochlio, débris de fer et de verrerie. GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, s. l.

MARSEILLE. b. St-Anna, français, c. Geinbert, s. lest VILLEFRANCHE. b. l'Heureux, id. c. Massa, id. ID. b. l'Assomption, id. c. Isoard, id. MENTON. brick g. la Caroline, id. c. Vincent, vin. ST-TROPEZ. cutter. Vierge des Anges, id. c. Cosso, f. v. GOLFE JUAN. b. St-Ange, id. c. Fornero, sur lest. ID. b. l'Indus, id. c. Jovenceau, id.

ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO.

AVIS.

Le Maire de la ville de Monaco, informe les habitants qu'une demande ayant été formée par M. Jean Ferdinand Delmas, médecin principal en retraite de l'armée française, propriétaire à Monaco, tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir une voie carrossable de six mètres de largeur qui, partant de l'abreuvoir près la place d'armes, suivrait en s'élargissant le chemin des Révoires jusqu'au delà de son jardin et irait de ce point se ressouder en ligne droite au chemin de la Turbie près du pont sous rails du chemin de fer; cette voie aurait pour but de remplacer le chemin actuel de la Turbie entre son point de départ vers Monaco et le nouveau point de jonction vers le pont sous rails, — le Comité des travaux publics a décidé qu'il serait au préalable procédé à une enquête de commodo et incommodo.

En conséquence les plans explicatifs de rectification du dit chemin resteront déposés à la Mairie pendant dix jours à compter d'aujourd'hui 6 juin 1875.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de la demande faite par M. le Docteur Delmas sont invitées à prendre connaissance des plans déposés et à remettre au secrétariat de la Mairie leurs réclamations et observations.

Passé le dit délai de dix jours, les réclamations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 6 juin 1875.

LE MAIRE,  
F. GASTALDY

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE  
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Il sera procédé le 6 juillet 1875, à 11 du matin en l'audience du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'une maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, percée de deux portes dont l'une à l'Est et l'autre au Midi.

Le rez-de-chaussée est formé de quatre pièces: celle au Nord et celle au Midi ayant chacune deux fenêtres et les deux autres étant éclairées par une seule fenêtre. — Le plancher du dit rez-de-chaussée est en briques carrées ordinaires, à l'exception de la pièce à droite du côté Est dont le plancher est en bois couvrant une cave; les plafonds sont en bois. On arrive au premier étage par un escalier de douze marches en briques, ouvrant sur le côté Est. Ce premier étage comprend, comme le rez-de-chaussée, quatre pièces: celle au Nord et celle au Midi, éclairées comme au rez-de-chaussée, les deux autres ayant chacune une fenêtre.

Les planchers et les plafonds sont en bois. Cette maison est construite sur un terrain situé au quartier de la Colla, territoire de Monaco, borné au Nord par la barrière du chemin de fer dont il est séparé par une distance de quatre mètres, au Midi et à l'Est par la propriété de Madame Lucie de Goyon veuve Biovès, et par les frères Savie, à l'Ouest, par le sieur Vincent Fusco; ledit terrain, ayant une contenance de 96 mètres carrés. On arrive à cette parcelle et à la maison par un sentier d'environ deux mètres de largeur partant du chemin des Salines. Ces immeubles, maison et terrain, ont été saisis à la requête du sieur Fontana François, charrelier, demeurant et domicilié à Monaco, ayant M<sup>e</sup> Donnève pour avocat demeurant à Monaco, rue du Milieu, n<sup>o</sup> 16, sur la

(\*) Voir le Journal de Monaco des 4, 11, 18, 25 mai et 1 juin.

(\*) Le nombre des musées de province est d'environ 430.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 10 MAI 1875. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	dir.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	.....	.....	mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	.....	3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	7 05	9 06	11 29	1 40	3 04	.....	7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice. } arrivée.....	8 04	10 06	12 26	2 30	4 02	.....	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice. } départ.....	8 16	.....	12 43	2 45	4 20	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer.....	8 30	.....	1 »	2 57	4 32	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu.....	8 37	.....	1 07	—	4 39	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze.....	8 45	.....	1 19	—	4 47	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco.....	9 03	.....	1 34	3 22	5 02	6 40	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo.....	9 08	.....	1 40	3 28	5 08	6 46	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton.....	9 33	.....	2 15	3 49	5 30	7 04	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	.....	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes.....	6 05	.....	10 20	10 50	8 16	—	—
					soir		soir	soir	Sanr	—	—

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	mixt.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
					mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép....	.....	.....	.....	.....	7 05	.....	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris....	.....	7 »	.....	.....	12 15	.....	7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	.....	7 24	.....	11 04	12 40	4 35	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	.....	7 48	.....	11 24	12 58	4 56	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco.....	.....	8 »	.....	11 31	1 04	5 03	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze.....	.....	8 13	.....	11 44	1 18	5 16	8 11	.....
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu.....	.....	8 21	.....	11 52	.....	5 24	8 19	.....
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer.....	.....	2 29	.....	12 06	1 31	5 31	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice. } arrivée.....	.....	8 42	.....	12 19	1 44	5 43	8 40	11 51
173	19 15	13 55	9 65	Nice. } départ.....	6 08	mat.	10 15	12 35	2 07	5 55	9 06	—
240	29 55	22 15	16 25	Cannes.....	7 19	.....	11 28	1 48	3 11	6 53	10 02	—
				Toulon.....	12 04	.....	4 14	7 40	7 29	—	—	—
				Marseille.....	2 22	.....	6 27	9 45	9 05	—	—	—
					soir		soir	soir	soir	soir	soir	soir

Jame Perroni Marguerite veuve du sieur Crésto Antoine demeurant à Monaco, prise tant en son propre que comme tutrice légale de ses enfants mineurs par procès-verbal de Fouques huissier à Monaco, en date du 7 avril 1875 visé le même jour, enregistré le 8 avril et transcrit, après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Monaco le 17 avril 1875 volume 1 n° 3. La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le poursuivant de 2,600 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 40 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser pour les renseignements au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, au Palais de Justice à Monaco et à M<sup>e</sup> Donnève avocat à Monaco.

Fait et rédigé à Monaco, le 7 juin 1875, par l'avocat poursuivant.

DONNÈVE, avocat.

En vente à l'imprimerie du Journal :

**MONACO ET SES PRINCES**

Par H. Métivier.

Deux volumes in-8° — Prix : 6 francs.

**CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE**

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Prix : 3 Francs.

**MONACO-GUIDE**

Illustré d'une carte de la Principauté.

Prix : 2 francs.

**LE TOURNOI**

JOURNAAL LITTÉRAIRE RÉDIGÉ PAR SES ABONNÉS.

(3<sup>me</sup> année. Mensuel. 32 pages in-8°)

Directeur : D. DE LIVERSAY

Poésie — Littérature — Arts, Sciences — Morale — Nouvelles — Variétés — Fantaisies — Chronique — Jeux d'esprit.

Concours littéraires tous les mois

GRANDS CONCOURS LITTÉRAIRES TOUS LES SIX MOIS

Abonnement : 10 francs par an. — Envoi gratis d'un numéro spécimen.

Bureaux : Boulevard Montmartre, 12, à Paris.

(Agence des littérateurs)

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX.**

Eaux sulfureuses bromo-iodurées, température 36° 5 cent<sup>es</sup>. Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> Mai

Moyens d'arriver à Gréoulx : — on se rend à Gréoulx par le chemin de fer des Alpes.

De Marseille à la station de Mirabeau. — D'Avignon à la station de Mirabeau

MM. les voyageurs à destination de Gréoulx, trouveront en arrivant à Mirabeau, l'omnibus de l'administration des Bains qui les transportera immédiatement à l'Établissement thermal.

NOTA. S'adresser pour plus amples renseignements à M. le Directeur de l'Établissement à Gréoulx (Basses-Alpes)

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presque île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.